



DESENSABLEMENT DU CHENAL DE CLOT DE VIAS

Dragage du chenal et rechargement des plages environnantes

DOSSIER DE DECLARATION AU TITRE DES ARTICLES L.214-1 ET
SUIVANTS DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT



D.D.T.M. 34
SATO / CML

23 AOUT 2019

Arrivé le

VERSION	DESCRIPTION	ÉTABLI(E) PAR	CONTROLÉ(E) PAR	APPROUVÉ(E) PAR	DATE
V1	1 ^{ere} transmission	ABI	DVE CVO	GRI	18/07/19
V2	Prise en compte des observations Agglo	CVO	CVO	GRI	24/07/19

ARTELIA VILLE ET TERRITOIRE

Le Condorcet
18 rue Elie Pelas - CS 80132
13332 Marseille Cedex 16

SOMMAIRE

CONTEXTE ET OBJET DU DOSSIER	12
A. INDENTIFICATION DU DEMANDEUR	15
B. LOCALISATION DU PROJET	19
C. NATURE, CONSISTANCE DU PROJET, RAISONS POUR LESQUELLES LE PROJET A ETE RETENU, RUBRIQUES CONCERNEES	23
1. PRÉSENTATION DU PROJET.....	25
1.1. Présentation du chenal.....	25
1.2. Caractéristiques du débouché	26
1.2.1. Caractéristiques géométriques	26
1.2.2. Ouvrages de calibrage	27
1.3. Ensablement du débouché	27
1.3.1. Apports sédimentaires	27
1.4. Les plages aux abords du chenal.....	28
1.4.1. Plage de la Tamarissière – Commune d’Agde	28
1.4.2. Plage de la Farinette – Commune de Vias	29
1.5. Estimation du volume de sable à draguer	29
2. JUSTIFICATION DU PROJET	30
2.1. Historiques des opérations de dragage et rechargement.....	30
2.2. Scénarios étudiés	31
2.2.1. Extraction des sédiments sableux pour retour à la configuration initiale du débouché	31
2.2.2. Réouverture partielle du débouché	32
2.2.3. Rechargement des plages.....	32
2.2.4. Prolongement des digues de calibrage.....	32
2.2.5. Implantation d’ouvrages de protection contre les apports par le transit littoral	32
2.2.6. Protection contre le transport éolien.....	33
2.3. Analyse multicritère des solutions d’aménagements.....	33
2.4. Justification du scénario retenu.....	35
3. DESCRIPTION DES TRAVAUX.....	36
3.1. Travaux préparatoires	36
3.2. Travaux d’extraction et de rechargement.....	38
3.3. Implantation des massifs de Ganivelles	39
3.4. Plan de dragage.....	40
3.5. Planning travaux	42
4. RUBRIQUES DE LA NOMENCLATURE CONCERNÉES PAR LE PROJET	43
D. ETAT INITIAL DE L’ENVIRONNEMENT.....	45

5. MILIEU PHYSIQUE	47
5.1. Contexte climatique	47
5.1.1. Températures et précipitations	47
5.1.2. Les vents	48
5.2. Géologie	49
5.3. Topo-bathymétrie	50
5.3.1. Topographie générale du secteur	50
5.3.2. Levés bathymétriques	51
5.4. Conditions hydrodynamiques	52
5.4.1. Référentiel planimétrique et altimétrique	52
5.4.2. Niveaux d'eau	52
5.4.2.1. Marée astronomique	52
5.4.2.2. Surcotes météorologiques	52
5.4.3. Courants généraux	53
5.4.4. Houle	53
5.4.5. Tempêtes de référence	53
5.5. Conditions sédimentologiques	54
5.5.1. Dynamique sédimentaire	54
5.5.1.1. Généralités	54
5.5.1.2. Mouvements dans le profil	54
5.5.1.3. Mouvements longitudinaux	55
5.5.1.4. Profondeur de fermeture	55
5.5.1.5. Actions du vent sur les sédiments	55
5.5.1.6. Aménagements réalisés le long du littoral	56
5.5.2. Evolution du trait de côte et des fonds marins	56
5.5.3. Qualité des sédiments	58
5.5.3.1. Qualité physico-chimique des sédiments	58
5.5.4. Granulométrie des sables de l'aire d'étude	61
5.6. Eaux superficielles	63
5.6.1. Réseau hydrographique	63
5.6.2. Qualité des eaux superficielles	63
5.6.3. Fonctionnement hydraulique du débouché	64
5.7. Eaux souterraines	65
5.7.1. Description	65
5.7.2. Qualité des eaux souterraines	66
5.8. Eaux cotières	67
5.8.1. Qualité des eaux côtières	68
5.8.2. Qualité des eaux de baignade	69
6. MILIEU NATUREL	70
6.1. Zonages environnementaux	70
6.1.1. Périmètres réglementaires	70
6.1.2. Réseau Natura 2000	70

6.1.3. Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF).....	72
6.1.4. Plans Nationaux d'Action (PNA).....	73
6.1.5. Trame verte et bleue	74
6.2. Milieu naturel marin.....	74
6.2.1. Biocénoses	74
6.2.2. Espèces marines.....	76
6.3. Milieu naturel terrestre	77
6.3.1. Habitats naturels – Flore	78
6.3.1.1. Habitats naturels.....	78
6.3.1.2. Flore	81
6.3.2. Faune	83
6.3.2.1. Invertébrés et mollusques	83
6.3.2.2. Amphibiens.....	84
6.3.2.3. Reptiles.....	84
6.3.2.4. Oiseaux.....	85
6.3.2.5. Mammifères	85
6.3.3. Synthèse des enjeux terrestres	85
6.4. Activités et usages liés à l'eau	87
6.4.1. Equipements portuaires	87
6.4.2. Loisirs nautiques et activités balnéaires.....	87
6.4.3. Station de traitement des eaux usées	87
6.4.4. Eau potable	88
6.5. Risque naturel	89
6.5.1. Risque inondation	89
6.5.1.1. Commune de Vias	89
6.5.1.2. Commune d'Agde.....	90
6.5.2. Risque mouvements de terrain.....	91
6.5.3. Risque sismique	91
E. ANALYSE DES INCIDENCES DU PROJET ET MESURES	
PROPOSEES	93
7. INCIDENCES SUR LE MILIEU PHYSIQUE ET MESURES.....	95
7.1. Incidences sur la géologie	95
7.2. Incidences sur la topo-bathymétrie	95
7.2.1. Impacts potentiels.....	95
7.2.2. Mesures	95
7.3. Incidences sur les conditions hydrodynamiques	96
7.4. Incidences sur la dynamique sédimentaire	96
7.4.1. Impacts potentiels.....	96
7.4.2. Mesures	96
7.5. Incidences sur les eaux superficielles.....	96
7.6. Incidences sur les eaux souterraines.....	97

7.7. Incidences sur la qualité des eaux côtières	97
7.7.1. Impacts potentiels.....	97
7.7.2. Mesures	97
8. INCIDENCES SUR LE MILIEU NATUREL ET MESURES	98
8.1. Impacts potentiels.....	98
8.2. Mesures	99
9. INCIDENCES SUR LES USAGES DE L'EAU	100
9.1. Incidences sur les loisirs nautiques et activités balnéaires	100
9.1.1. Impacts potentiels.....	100
9.1.2. Mesures	101
9.2. Incidences sur la ressource en eau et les rejets.....	101
10. INCIDENCES SUR LES RISQUES NATURELS ET MESURES	101
10.1. Incidences sur les risques inondations	101
10.1.1. Impacts potentiels	101
10.1.2. Mesures.....	101
10.1.3. Compatibilité du projet avec le Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI)	102
10.2. Incidences sur les autres risques naturels	102
F. EVALUATION DES INCIDENCES DU PROJET SUR UN OU PLUSIEURS SITES NATURA 2000.....	103
11. RAPPEL RÉGLEMENTAIRE.....	105
12. PRÉSENTATION DU RÉSEAU NATURA 2000	105
13. SITES NATURA 2000 À PROXIMITÉ DU PROJET	106
14. QUALITÉ ET IMPORTANCE DES SITES NATURA 2000	107
14.1. Côtes sableuses de l'infralittoral Languedocien (FR9102013).	107
14.2. Cours inférieur de l'Hérault (FR9101486).....	107
14.3. Posidonies du cap d'Agde (FR9101414).....	107
14.4. Rappel des enjeux communautaires de l'aire d'étude	108
14.5. Incidences du projet sur les zones Natura 2000	108
G. COMPATIBILITE DU PROJET AVEC LE SDAGE OU LE SAGE ET AVEC LES DISPOSITIONS DU PGRI ET DE SA CONTRIBUTION A LA REALISATION DES OBJECTIFS VISES A L'ARTICLE L. 211- 1 AINSI QUE DES OBJECTIFS DE QUALITE DES EAUX PREVUS PAR L'ARTICLE D. 211-10	109
15. COMPATIBILITÉ DU PROJET AVEC LE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX RHÔNE MÉDITERRANÉE (SDAGE)	111
15.1. Présentation du SDAGE 2016-2021	111

15.2.	Etude de compatibilité et mesures prévues	112
16.	COMPATIBILITÉ DU PROJET AVEC LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX HÉRAULT (SAGE)	113
16.1.	Le SAGE Hérault.....	113
16.2.	Les objectifs généraux du SAGE	113
16.3.	Les règles du SAGE.....	114
16.4.	Etude de compatibilité du projet avec le SAGE	115
17.	COMPATIBILITÉ DU PROJET AVEC LE PLAN DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION (PGRI)	115
17.1.	Présentation du PGRI du bassin Rhône-Méditerranée	115
17.2.	Compatibilité du projet avec le PGRI	116
18.	CONFORMITÉ AUX OBJECTIFS MENTIONNÉS À L'ARTICLE L.210-1, L.211-1 ET AINSI QUE D.211-10 CE	116
H.	MOYENS DE SURVEILLANCE ET D'ÉVALUATION DU PROJET	119
19.	MODALITÉ DE SUIVI EN PHASE TRAVAUX.....	121
20.	MODALITÉ DE SUIVI EN PHASE AMÉNAGÉE.....	122
20.1.	Contrôle de la qualité des sédiments avant dragage.....	122
20.2.	Suivi topo-bathymétriques.....	122
20.3.	Suivi du trait de côte	122
21.	MODALITÉ D'INTERVENTIONS EN CAS DE POLLUTION ACCIDENTELLE	122
I.	RESUME NON TECHNIQUE.....	125
1.	IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	127
2.	LOCALISATION DU PROJET.....	127
3.	NATURE, CONSISTANCE DU PROJET, RAISONS POUR LESQUELLES LE PROJET A ÉTÉ RETENU, RUBRIQUES CONCERNÉES.....	127
3.1.	Présentation du projet	127
3.2.	Justification du projet et variantes	128
3.3.	Description des travaux.....	131
3.4.	Rubriques de la nomenclature concernées	133
4.	ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT	133
4.1.	Milieu Physique.....	133
4.2.	Milieu Naturel	134
4.3.	Activités et usages liés à l'eau	137
4.4.	Risques naturels	137
5.	ANALYSE DES INCIDENCES DU PROJET ET MESURES	137

6. COMPATIBILITÉ DU PROJET AVEC LE SDAGE, LE SAGE, LE PGRI ET CONTIBUTION AUX OBJECTIFS DU L211-1 ET D211-10	140
6.1. Compatibilité du projet avec le SDAGE RM 2016-2021.....	140
6.2. Compatibilité du projet avec le SAGE Hérault	141
6.3. Compatibilité avec le PGRI.....	141
6.4. Conformité du projet avec les objectifs mentionnés à l'article L.210-1, L.211-1 et D.211-10 CE	141
7. MOYEN DE SURVEILLANCE ET D'ÉVALUATION DU PROJET	141
7.1. Suivi en phase travaux.....	141
7.2. Suivi en phase aménagée	142
7.3. Modalité d'intervention en cas de pollution accidentelle	143
J. GLOSSAIRE	145

ANNEXES151

ANNEXE 1 – RAPPORT D'ANALYSE DE LA PHYSICO-CHIMIE DES SEDIMENTS, EUROFINS 2019

ANNEXE 2 – ETUDE DE LA FAUNE, DE LA FLORE ET DES MILIEUX NATURELS, ECOMED, 2019

ANNEXE 3 – FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES DU SITE NATURA 2000

TABLEAUX

Tableau 1: Analyse multicritère des variantes.....	34
Tableau 2 : Planning prévisionnel des travaux (Artelia, 2018).....	42
Tableau 3: Rubrique de la nomenclature Loi sur l'Eau concernées par le projet	43
Tableau 4 : Marée astronomique au port de Sète (SHOM, 2012)	52
Tableau 5 : Transport éolien au niveau du débouché	55
Tableau 6 : Synthèse des résultats d'analyses physico-chimiques sur sédiments (Artelia, 2018) 60	
Tableau 7 : Synthèse des résultats d'analyses complémentaires de vérifications des HAP sur sédiments (Artelia, 2019).....	61
Tableau 8 : Synthèse des résultats d'analyses granulométriques (Artelia, 2018)	61
Tableau 9 : Tableau des objectifs définis par le SDAGE 2016-2021 Rhône Méditerranée pour les masses d'eau superficielle	63
Tableau 10 : Tableau des objectifs définis par le SDAGE 2016-2021 Rhône Méditerranée pour les masses d'eau souterraine	66
Tableau 11 : Normes de qualité sanitaire de la directive 2006/7/CE	69
Tableau 12 : Qualité des eaux de baignade aux abords du projet sur la période 2015-2018 (Site du ministère des affaires sociales et de la santé, 2019)	69
Tableau 13 : Dates de prospection naturaliste	78
Tableau 14 : Présentation des habitats naturels (ECOM-MED).....	79
Tableau 15 : Espèces de plantes avérées ou jugées fortement potentielles au sein de la zone d'étude (ECOM-MED)	81
Tableau 16 : Espèces d'invertébrés et mollusques avérées ou jugées fortement potentielles au sein de la zone d'étude (ECOM-MED)	83
Tableau 17 : Espèces d'amphibiens avérées ou jugées fortement potentielles au sein de la zone d'étude (ECOM-MED)	84
Tableau 18 : Espèces reptiles avérées ou jugées fortement potentielles au sein de la zone d'étude (ECOM-MED)	85
Tableau 19 : Espèces d'oiseaux avérées au sein de la zone d'étude (ECOM-MED)	85
Tableau 20 : Suivi des mesures en phase travaux.....	121
Tableau 21: Analyse multicritère des variantes.....	130
Tableau 22 : Analyses des incidences du projet et mesures	138
Tableau 23 : Analyses de la compatibilité du projet avec le SDAGE.....	140
Tableau 24 : Suivi des mesures en phase travaux.....	142

FIGURES

Figure 1 : Localisation des communes d'Agde et de Vias (Géoportail, 2019).....	21
Figure 2: Localisation du projet (Artelia, 2019).....	22
Figure 3 : Présentation des caractéristiques du chenal du Clôt du Vias (Artelia, 2013).....	25
Figure 4 : Configuration initiale du débouché d'après le plan de recollement de Juillet 1991 (Artelia, 2013)	26
Figure 5 : Evolution des fonds 1991-1998 (à gauche) et 1998-2013 (à droite) (Artelia, 2013).....	28
Figure 6 : Evolution du trait de côte sur l'aire d'étude entre 2000 et 2017 (source : DREAL Occitanie).....	29
Figure 7 : Bathymétrie du chenal et de son embouchure (source : EID méditerranée, 2018).....	30
Figure 8 : Localisation des zones de rechargement retenues pour le dépôt des sédiments dragués (Artelia, 2017)	37
Figure 9 : Localisation des zones de rechargement retenues pour le dépôt des sédiments dragués (Artelia, 2017)	38
Figure 10 : Plan de dragage élaboré dans le cadre du projet de désensablement du chenal du Clôt de Vias (AVP – Artelia, 2017).....	41
Figure 11 : Normales annuelles des précipitations et températures à la station de Sète entre 1981 et 2010 (Météofrance).....	47
Figure 12 : Rose des vents, statistiques basées sur les données recueillies entre 2011 et 2019 (Windfinder, 2019)	48
Figure 13 : Extrait de la carte géologique au 1/50000 du secteur de Agde (BRGM, 2019).....	49
Figure 14 : Topographie sur le périmètre du projet (Topographic-map.com).....	50
Figure 15 : Bathymétrie du chenal et de son embouchure (EID méditerranée, 2018).....	51
Figure 16 : Evolution du trait de côte sur l'aire d'étude entre 2000 et 2017 (source : DREAL Occitanie).....	58
Figure 17 : Localisation des points de prélèvement.....	59
Figure 18 : Courbes granulométriques (Artelia, 2018)	62
Figure 19 : Réseau hydrographique à proximité du projet (Eau France, 2019)	63
Figure 20 : Cartographie de la masse d'eau souterraine « Sables astiens de Valras-Agde » (FRDG224) (BRGM 2009).....	65
Figure 21 : Cartographie de la masse d'eau souterraine « Alluvions de l'Orb aval » (FRDG316) (BRGM 2009)	66
Figure 22 : Localisation de la masse d'eau côtière « Embouchure de l'Aude - Cap d'Agde » (FRDC02B) (Carmen, 2019).....	67
Figure 23 : Etat écologique des masses d'eau côtière (Carmen)	68
Figure 24 : Etat chimique de la masse d'eau côtière (Carmen)	68
Figure 25 : Qualité des eaux de baignade aux abords du projet (Site du ministère des affaires sociales et de la santé, 2019)	69
Figure 26: Localisation des périmètres réglementaires et patrimoniaux (Artelia, 2019).....	70
Figure 27: Localisation du réseau Natura 2000 à proximité du projet (Artelia, 2019).....	71
Figure 28: Localisation des ZNIEFF à proximité du projet (Artelia, 2019))	72
Figure 29 : Cartographie des Plan National d'Action sur le secteur du projet (Artelia, 2019).....	73
Figure 30 : Schéma Régional de Cohérence Ecologique (Artelia, 2018).....	74
Figure 31: Cartographie des habitats marins (source : rapport d'étude du site Natura 2000 « cote sableuses de l'infralittoral languedocien »)	75
Figure 32: Zone d'étude des inventaires naturalistes (ECO-MED, 2019)	77
Figure 33 : Habitats naturels – Classification EUNIS (ECO-MED).....	80
Figure 34 : Bilan cartographique des enjeux relatifs à la flore (ECO-MED).....	82
Figure 35 : Synthèse des enjeux écologiques (ECO-MED).....	86
Figure 36: Localisation des stations de traitement des eaux usées (Portail sur l'assainissement communal, 2019).....	87

Figure 37: Localisation des aires d'alimentation de captages présents les plus proches du périmètre du projet (aires-captages.fr)	88
Figure 38 : Cartographie de l'emprise du TRI des bassins versants du littoral Languedocien (PGRI 2016-2021 Bassin Rhône-Méditerranée)	89
Figure 39 : Extrait du Plan de Prévention des Risques d'inondation et littoraux (submersion marine et érosion) de la commune de Vias (DDTM 34, 2014)	90
Figure 40 : Extrait du Plan de Prévention des Risques d'inondation et littoraux (submersion marine et érosion) de la commune d'Agde (DDTM 34, 2014).....	91
Figure 41 : Sites Natura 2000 aux abords du projet	106
Figure 42: Emprise du SAGE Hérault (Gest'eau, 2019)	113
Figure 43: Localisation du projet (Artelia, 2019).....	127
Figure 44 : Localisation des zones de rechargement retenues pour le dépôt des sédiments dragués (Artelia, 2017)	128
Figure 45 : Plan de dragage élaboré dans le cadre du projet de désensablement du chenal du Clôt de Vias (AVP – Artelia, 2017).....	132
Figure 46 : Synthèse des enjeux écologiques (ECO-MED).....	136

CONTEXTE ET OBJET DU DOSSIER

■ CONTEXTE DE L'OPERATION

Dans le cadre de sa politique en faveur des milieux aquatiques, le Conseil Départemental de l'Hérault a acquis dans les années 1988 à 1991 de nombreuses parcelles sur la basse vallée du Fleuve Hérault, afin de réaliser la construction d'ouvrages hydrauliques, ainsi que pour effectuer un recalibrage des ruisseaux de l'Ardailhon et des Courredous de même que de leurs principaux affluents. Ces acquisitions ont également permis le creusement d'un chenal (Clot de Vias) équipé d'un ouvrage hydraulique anti-sel reliant le Canal du midi à la mer entre les communes d'Agde et Vias, d'un ouvrage au débouché du ruisseau de l'Ardailhon, et d'une station d'exhaure sur Agde. Le chenal du Clôt de Vias constitue un exutoire supplémentaire aux eaux de crues provenant d'une part, du Canal du Midi et, d'autre part à celles stockées dans la zone humide des Verdisses.

Suite à ces travaux le département a créé en 1991 avec les 4 communes concernées à savoir, Agde, Bessan, Florensac et Vias, le Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Hérault (S.M.B.V.H.) dont l'objet unique était le maintien et l'exploitation de ces ouvrages.

Suite à l'émergence d'une Communauté d'Agglomération sur l'ensemble du territoire concerné, ainsi qu'à l'arrêt du programme d'entretien des cours d'eau durant plusieurs années, le Département a transféré les ouvrages ainsi que le patrimoine immobilier de la basse vallée de l'Hérault à la Communauté d'Agglomération « Hérault Méditerranée » (CAHM) après avoir procédé à la dissolution du syndicat le 18 décembre 2006.

Sous les effets du transport de sable d'origine principalement marine, le chenal du Clôt de Vias tend à se colmater. Ainsi, le niveau du chenal s'est fortement exondé ce qui impacte les écoulements provenant de l'amont. Il est envisagé de réaliser un curage du débouché et de recharger le littoral voisin avec les sables dragués. Le volume de sédiments à extraire est estimé à environ 11 000 m³ de sédiments en place par opération, avec une fréquence de curage de l'ordre de 5 ans.

■ CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Conformément aux articles L.214-1 et suivants, le projet relève de la procédure de déclaration et concerne les rubriques suivantes :

- 4.1.2.0. : Travaux d'aménagement portuaires et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur ce milieu d'un montant supérieur ou égal à 160 000 euros mais inférieur à 1 900 000 euros
- 4.1.3.0. : Dragage et/ou rejet y afférent en milieu marin, dont la teneur des sédiments extraits est inférieure ou égale au niveau de référence N1 pour l'ensemble des éléments qui y figurent, et dont le volume in situ dragué au cours de douze mois consécutifs est supérieur ou égal à 500 m³ mais inférieur à 500 000 m³

Conformément aux articles L.122-1 et suivants du code de l'Environnement, le projet est soumis à examen au cas par cas, déterminant la nécessité ou non de réaliser une étude d'impact, pour la rubrique suivante :

- 13. Travaux de rechargement de plage

Le projet est également soumis à évaluation des incidences sur les sites Natura 2000, conformément à l'article L.414-4, pour la Zone Spéciale de Conservation « Côtes sableuses de l'infra-littoral Languedocien » (FR9102013).

■ COMPOSITION DU DOSSIER

Article R.214-32

I. Toute personne souhaitant réaliser une installation, un ouvrage, des travaux ou une activité soumise à déclaration adresse une déclaration au préfet du département ou des départements où ils doivent être réalisés

II. Cette déclaration, remise en trois exemplaires et sous forme électronique, comprend :

1° Le nom et l'adresse du demandeur ainsi que son numéro SIRET ou, à défaut, sa date de naissance ;

2° L'emplacement sur lequel l'installation, l'ouvrage, les travaux ou l'activité doivent être réalisés ;

3° La nature, la consistance, le volume et l'objet de l'ouvrage, de l'installation, des travaux ou de l'activité envisagés, ainsi que la ou les rubriques de la nomenclature dans lesquelles ils doivent être rangés ;

4° Un document :

a) Indiquant les incidences du projet sur la ressource en eau, le milieu aquatique, l'écoulement, le niveau et la qualité des eaux, y compris de ruissellement, en fonction des procédés mis en œuvre, des modalités d'exécution des travaux ou de l'activité, du fonctionnement des ouvrages ou installations, de la nature, de l'origine et du volume des eaux utilisées ou affectées et compte tenu des variations saisonnières et climatiques ;

b) Comportant l'évaluation des incidences du projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000, au regard des objectifs de conservation de ces sites. Le contenu de l'évaluation d'incidence Natura 2000 est défini à l'article R. 414-23 et peut se limiter à la présentation et à l'exposé définis au I de l'article R. 414-23, dès lors que cette première analyse conclut à l'absence d'incidence significative sur tout site Natura 2000 ;

c) Justifiant, le cas échéant, de la compatibilité du projet avec le schéma directeur ou le schéma d'aménagement et de gestion des eaux et avec les dispositions du plan de gestion des risques d'inondation mentionné à l'article L. 566-7 et de sa contribution à la réalisation des objectifs visés à l'article L. 211-1 ainsi que des objectifs de qualité des eaux prévus par l'article D. 211-10 ;

d) Précisant s'il y a lieu les mesures correctives ou compensatoires envisagées.

e) Les raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives ainsi qu'un résumé non technique.

Ce document est adapté à l'importance du projet et de ses incidences. Les informations qu'il doit contenir peuvent être précisées par un arrêté du ministre chargé de l'environnement.

5° Les moyens de surveillance ou d'évaluation des prélèvements et des déversements prévus ;

6° Les éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier, notamment de celles mentionnées aux 3° et 4°.

